

**ENQUÊTE ET AUDIENCES PUBLIQUES****PROJET D'EXPLOITATION DU GISEMENT DE NICKEL DUMONT À LAUNAY****Réponse à la question reçue le 22 juillet 2014.**

Question :

Avec la modification des superficies de milieux humides qui seraient impactées par l'exploitation de la mine (PR5.1, p111), veuillez actualiser, selon le tableau suivant, les pertes encourues pour chaque type de milieux humides contenu dans la zone d'étude.

Réponse :

Les milieux humides de la zone d'étude locale du Projet Dumont ont fait l'objet d'une caractérisation par WSP selon les types de milieux humides listés dans la question DQ 19. Ces informations se retrouvent dans la section 6.3.1.2 de rapport principal de l'Étude d'impact déposé au MDDEFP en novembre 2012 (PR3.1).

Dans ce même rapport le bilan des pertes d'habitats humides, présenté de manière détaillée dans le Tableau 7-11, a, quant à lui, était établi uniquement selon 4 catégories; étang, marais, marécage et tourbière.

Ainsi, lorsque l'actualisation des pertes d'habitats humides a été faite pour prendre en compte l'évolution de l'arrangement du projet Dumont en phase de faisabilité, ces mêmes 4 catégories ont été utilisées. Les superficies qui ont été alors recalculées par WSP sont présentées dans le préambule des réponses aux questions du MDDEFP en juillet 2013 selon ces 4 catégories (PR5.1, Tableau P-6, 5 de 8) et reprises dans le tableau ci-dessous.

Type de milieux humides	Superficie perdue	
	ha	%
Étangs	15,6	0,6
Marais	32,8	1,3
Marécages	1247,3	49,1
Tourbières	1242,4	48,9
Total	2538,2	100